



# Gestion de plusieurs dépenses importantes

Vous gérez actuellement un certain nombre de dépenses importantes ou prévoyez devoir le faire sous peu

## Mise en situation :

Je continue de rembourser mes prêts étudiants, de cotiser à mon REER et d'essayer d'épargner pour mes prochaines vacances. Et même si je voulais souscrire une assurance vie, je craignais de ne pas pouvoir assumer un autre paiement. Le budget n'est pas suffisant pour tout faire et le stress montait en flèche lorsque je cherchais à établir un ordre de priorité.

## Résultat :

J'ai parlé à un conseiller en assurance autorisé et j'ai réalisé que je pouvais obtenir une assurance vie facultative pour seulement 15 \$ par mois. J'ai donc décidé de verser 8 \$ de moins à mon épargne et à mon REER chaque mois et d'utiliser ces 16 \$ pour couvrir le coût de mon nouveau contrat d'assurance. De cette façon, j'ai pu continuer à payer mes mensualités et à épargner pour mes vacances, mais maintenant que j'ai une assurance vie, je suis tranquille de savoir que si quelque chose m'arrivait, ma famille aurait de l'aide pour couvrir mes dettes sans avoir à craindre de ne pas pouvoir les payer.

Cette page présente un exemple d'événement marquant, destiné à vous mettre en contexte et à nourrir votre réflexion sur l'ajout d'une assurance à votre portefeuille. Le contenu de cette page ne doit pas être considéré comme une recommandation. Nous vous conseillons de toujours demander l'avis d'un conseiller en assurance autorisé avant de prendre d'importantes décisions en matière d'assurance. Les produits sont offerts en fonction de la disponibilité des régimes, les demandes sont soumises à examen et les demandes de règlement sont traitées sous réserve d'approbation et ne sont pas garanties.

Les produits et services de l'Assurance collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2023. Tous droits réservés. C. P. 2580, succ. B, Montréal (Québec) H3B 5C6.